



REVUE DE PRESSE DU 01/03/2017

1- Les recettes fiscales ordinaires recouvrées sur les onze (11) premiers mois de 2016 ont augmenté de plus de 221 milliards de dinars (mds DA) par rapport à la même période de 2015, a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale des impôts (DGI). Les recettes fiscales ordinaires recouvrées se sont établies à 2.825 mds DA durant les onze (11) premiers de 2016, contre 2.603,9 mds DA sur la même période de 2015, soit une plus-value de 221,1 mds DA correspondant à une hausse de 8,5%, précise la DGI.

2- Le recouvrement des recettes fiscales pétrolières budgétisées a enregistré une baisse de près de 120 milliards de dinars sur les onze (11) premiers mois de 2016 par rapport au recouvrement sur la même période de l'année 2015, a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale des impôts. De janvier à fin novembre 2016, le montant des recouvrements de la fiscalité pétrolière s'est élevé à 1.603,4 milliards de DA contre 1.722,9 milliards de DA à la même période de 2015, soit une moins-value de 119,6 milliards de DA.

3- Le quota d'importation des véhicules sur l'année 2017 devrait osciller entre 40.000 et 50.000 unités, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Habitat, de la ville et de l'urbanisme et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune. "Il est probable que le nombre de voitures à importer en 2017 varierait entre 40.000 et 50.000 voitures", a déclaré le ministre à la presse en marge d'une visite d'inspection à la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Pour rappel, en 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été fixé à 98.374 unités dans le cadre des licences d'importation.

4- Une exonération de 50% des pénalités de retard des cotisations antérieures sera accordée par la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS) aux travailleurs affiliés qui se présenteront volontairement pour régulariser leur situation, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme public. "La Caisse offre la possibilité de bénéficier d'une exonération de 50% des pénalités et majorations de retard aux travailleurs affiliés, débiteurs de cotisations, qui se présenteront volontairement pour régulariser leur situation", a déclaré le directeur général de la CASNOS, Acheuk-Youcef Chawki, lors d'une rencontre de formation destinée aux assistantes sociales.



5- Algeria Infrastructure, le Salon international des transports, de la logistique et de la mobilité en Algérie a clos ses portes hier avec de nombreuses opportunités d'affaires. Les participants ont souligné que ce rendez-vous exclusivement dédié aux professionnels et aux décideurs du transport a attiré de nombreuses entreprises prestataires de services. Les participants, qu'ils représentent les transports terrestres ou aériens sont unanimes à souligner que de nombreuses entreprises les ont approchés pour déposer leurs offres de services dans divers domaines.

6- Une étude a été lancée récemment pour élaborer un schéma d'aménagement en Algérie, au Mali et au Niger afin de valoriser la route Transsaharienne sur le plan économique, a indiqué mardi à Alger le secrétaire général du Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT) Mohamed Ayadi. "Nous travaillons sur l'élaboration d'un schéma d'aménagement entre le nord du Mali et du Niger, et l'extrême sud de l'Algérie pour construire une microéconomie et définir ce que les trois pays peuvent échanger et élaborer une vision commune pour valoriser nos potentialités", a-t-il déclaré lors d'une conférence-débats.

7- Le Ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a réitéré, mardi à Genève, l'engagement et l'attachement de l'Algérie à l'Etat de droit et à la protection des droits de l'Homme. Le ministre qui s'exprimait dans le cadre de sa participation à Genève au segment de haut niveau de la 34ème session du Conseil des droits de l'Homme, a rappelé, à cet égard, le vaste processus de réformes engagé par l'Algérie, depuis avril 2011, à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, couronné par l'amendement de la Constitution.

8- 3.306 personnes ont trouvé la mort et 25.705 autres ont été blessées dans 14.452 accidents de la route enregistrés en 2016 au niveau national, a indiqué mardi la Gendarmerie nationale dans un bilan. Par rapport à l'année 2015, le bilan fait ressortir une baisse de 13,02% du nombre de tués, de 29,88% du nombre des blessés et de 29,2% du nombre d'accidents, a indiqué le directeur des unités constituées du commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Mohamed Triki en présentant le bilan des accidents de la circulation et des activités de la sécurité routière des unités de la Gendarmerie nationale durant l'année 2016.



A lire : Recettes fiscales ordinaires: hausse de plus de 8% sur les 11 premiers mois de 2016

ALGER- Les recettes fiscales ordinaires recouvrées sur les onze (11) premiers mois de 2016 ont augmenté de plus de 221 milliards de dinars (mds DA) par rapport à la même période de 2015, a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale des impôts (DGI).

Les recettes fiscales ordinaires recouvrées se sont établies à 2.825 mds DA durant les onze (11) premiers de 2016, contre 2.603,9 mds DA sur la même période de 2015, soit une plus-value de 221,1 mds DA correspondant à une hausse de 8,5%, précise la DGI. Cette plus-value a résulté essentiellement de la hausse des recouvrements, respectivement, des contributions directes, de l'IRG/salaires, de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et des impôts sur les affaires.

Ainsi, les contributions directes sont passés à 1.047,5 mds DA contre 915,1 mds DA, en hausse de 132,4 mds DA (+14%), correspondant à un taux de réalisation de 108% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2016 (LF 2016). Quant aux recouvrements de l'IRG/salaires, ils ont dégagé une plus value de 52,2 mds DA, en hausse de 10% entre les deux périodes de comparaison. Concernant l'IBS, les recouvrements ont enregistré une plus-value de 72,8 mds DA, soit un taux d'évolution de 24% et un taux de réalisation de 122% par rapport aux prévisions de la LF 2016.

Cette progression de l'IBS s'explique par l'entrée en activité des investisseurs, en nette croissance, et ce, après l'épuisement des avantages fiscaux, générant ainsi des recettes fiscales hors hydrocarbures, explique la DGI. Pour les impôts sur les affaires, les recouvrements ont évolué pour s'établir à 805,9 mds DA contre 747,4 mds DA, dégagant une plus-value de 58,4 mds DA dont 47,7 mds de DA proviennent de la taxe sur les produits pétroliers.

Le recouvrement de la TVA à l'importation s'est chiffré à 435,5 mds DA, soit 54% du recouvrement des impôts sur les affaires. Il est constaté que les recettes fiscales ordinaires recouvrées sur les 11 premiers mois de 2016 (2.825 mds DA) ont dépassé les prévisions de la LF 2016 qui avait tablé sur des recettes fiscales ordinaires de 2.722,6 mds DA sur toute l'année.

=Hausse de la fiscalité au profit des collectivités locales et Fonds spéciaux=

Concernant les recouvrements au profit des collectivités locales et des Fonds spéciaux, ils ont également connu une tendance haussière pour s'établir à 465,9 mds DA sur les 11 premiers mois de 2016 contre 450,4 mds DA à la même période de 2015, engrangeant une plus-value de 15,6 mds DA représentant une hausse de 3%. Par contre, les recouvrements des recettes fiscales pétrolières budgétisées ont enregistré une baisse de près de 120 mds DA.

De janvier à fin novembre 2016, le montant des recouvrements de la fiscalité pétrolière s'est élevé à 1.603,4 milliards de DA contre 1.722,9 milliards de DA à la même période de 2015, soit une moins-value de 119,6 milliards de DA.

Cette baisse est due essentiellement à la chute des cours mondiaux de pétrole enregistrée durant l'année 2016. Pour rappel, la loi de finances 2016 avait prévu des recettes pétrolières budgétisées de 1.682 milliards de DA.

-FIN-